

## Conseil administration du 02 Septembre 2021

**Participants** : Roger G., Joelle G.C., Marc V., Maite S., Gila D., Karine G. (Mairie SMJ), Michelle G., Jean G., Chantal DL., Bruno C. (Mairie SMJ), Amina B.

**Excusés** : Xavier B.

**Absents** : Néant

**Invités** : Pierre Hadrien L.

**Diffusion** : membres du CA, salariés et mise en ligne sur site ASCO

### 1. Organisation du CA

- Trombinoscope, autorisation à l'image, réponse et photo, avatar à retourner à RG
- Connaissances, support, collaboration avec les salariés / activités (famille, jeunesse, seniors, social, scolaires ..) à mettre en oeuvre, à confirmer avec l'équipe, retour PHL
- Un représentant du CA sur chaque grande manifestation de l'ASCO
- Mandats (CA/Salariés/bénévoles) de représentation, liste à fournir pour aide à la décision (PHL)
- Diffusion du compte rendu du CA aux salariés
- Création groupe de travail pour Statuts et Règlement Intérieur (RG)

### 2. Préparation rentrée 2020-2021

- Inscriptions du 13 au 25 septembre, l'équipe avec les bénévoles => Planning d'organisation à établir (PHL, RG, PV)
- Porte Ouverte Asco le 11 septembre 2021 en matinée de 10h à 14h.

### 3. Communication

- Groupe de travail déjà créé et présentation de l'existant, confirmation ou proposition d'amélioration (LC/MV)
- Site ASCO, Réseaux sociaux (LC/MV)
- Nouveau support de communication en accordéon( création) : document réceptionné par les administrateurs.

### 4. Point de situation sur les règles sanitaires (en cours de validation / précision)

- Actuellement pass sanitaire non obligatoire dans les Centres SOciaux pour les adhérents mais en attente de précision par la Mairie
- Intervenants / prestataires extérieurs : obligation Pass sanitaire (à mettre dans les conventions).

### 5. Budget - plan d'investissement

- Expression des besoins, argumentations, fourniture d'éléments chiffrés (coûts / amortissements, gestion ..) pour aide à la décision Equipe, CA, Adhérents...
-

## 6. Projet social

### **Point majeur à traiter en priorité élevée**

- Etat d'avancement 60%
- Planning de suivi à mettre en oeuvre pour finalisation au plus tôt (binôme J GC/PH)
  - Mi octobre comité des financeurs
  - Début Novembre CA de validation
  - COPIL début novembre

Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance le 02 septembre 2021

## Conseil d'Administration du 07.07.2021

**Présents** : Roger, Maithé, Marc, Chantal, Jean, Roger, Gila, Michelle

**Excusés** : Joëlle, Xavier, Karine, Amina

**Invités** : Pierre, Cyril

### Début CA 17h00

#### 1. Règles de fonctionnement

- a. **Organisation des réunions**
  - i. **Disposer des éléments avant le CA pour aide à la décision (environnement des projets, impact financier, date limite...)**
  - ii. **Échéancier : priorisation et gestion des décisions dans le temps**
- b. **Trombinoscope** : l'objectif est de permettre de mieux identifier les membres du conseil d'administration (sur le site de l'ASCO et éventuellement à l'accueil). Chaque membre fera connaître sa décision (droit à l'image)
- c. **Organisation équipe CA / binôme** : il est proposé à chaque membre du C.A. volontaire de créer un binôme avec un animateur. (décisions à faire connaître pour le prochain CA)
  - i. pour les membres du CA qui le souhaitent, il est proposé de créer une adresse mail spécifique ASCO pour éviter de mêler les courriels perso et ceux liés à l'ASCO
  - ii. adresse mail président : [presidenceasco2021@gmail.com](mailto:presidenceasco2021@gmail.com)
- d. **Code de bonnes conduites / respect / devoir de réserve / débats confidentiels**

Marc se propose de présenter une charte, de l'envoyer par mail en vue de validation lors d'une prochaine séance

#### 2. Statuts et fonctionnement collectif

- a. **Il est demandé aux membres du CA de faire part de leurs analyses et réflexions sur les statuts et le règlement intérieur actuel**
- b. **Pierre transmettra les statuts et le règlement intérieur à tous les administrateurs par mail**
- c. **Des personnes extérieures au CA pourront être consultées en fonction des thèmes abordés**
- d. **Selon les résultats obtenus, un groupe de travail pourrait démarrer en Janvier 2022, une maquette pourrait être présentée lors de l'AG 2022**

#### 3. Tiers sortants

- a. [MANDATS ET TIERS AG 2021](#)  
**Compte tenu de la densité de l'ordre du jour, ce sujet sera repris lors d'une prochaine réunion**

#### 4. Remboursement d'ateliers (tableau de synthèse Régine)

- a. [ATELIERS À REMBOURSER](#)
- b. **Décision du précédent CA** : on ne rembourse pas les ateliers qui se sont tenus même à distance
- c. **Décision du nouveau CA** :  
***Abattement de 25 % sur la cotisation d'atelier 2021-2022 pour les personnes qui en feront la demande, sur les ateliers qui n'ont pas pu avoir lieu.***

#### 5. Recrutement chargée d'accueil

- a. **Contexte** : le poste de chargée d'accueil est une obligation pour les Centres Sociaux mais les financements structurels sont justes
- b. **Mécénat de compétence BNP prévu** : nouvelle piste BNP Pierre rencontre une personne jeudi 8 juillet en vue d'une mise en place rapide.

- c. **Proposition validée par dernier CA** : même si la solution mécénat est mise en oeuvre, initier une procédure de recrutement pour une personne Reconnue en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en Parcours Emploi Compétence (PEC), à partir de septembre si possible
- d. **Pourquoi recruter une personne RQTH** ? financement du poste 45% du brut si + 25 ans ou 65% du brut du - de 25 ans.
- e. **Contraintes** : CDD 12 mois, renouvelable 1 ou 2 fois

=> **Contrat de mécénat (BNP) de fin juillet à fin mars**

=> **Entretien avec la personne en mécénat de compétence le 08/07/2021 avec Pierre, Roger et Patricia**

=> **Si accord Mécénat BNP, le CA valide le recrutement**

=> **Initialisation recrutement RQTH (continuité dans le service) en Groupe de Travail**

## 6. Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) du mercredi :

### ACM ADOLESCENTS

#### a. Contexte :

- i. **Convention CAF ACM "Accueil Jeunes" (12 - 17 ans et tolérance à partir de 10 ans)** : obligation d'avoir un accueil collectif de mineurs les mercredis de 14h à 18h pour toucher les PSO (Prestation de Service Ordinaire) soit environ 0.86€ / h / jeune + comptabilisation à l'heure.
- ii. **Projet social** : décision CA de ne plus faire d'accueil ACM des mineurs de moins de 12 ans pour des raisons de sécurité et d'encadrement
- iii. **Mode de fonctionnement actuel** : les mineurs (de 7 à 18 ans) viennent aux ateliers et repartent après directement
- iv. **Demandes de quelques parents** : de garder / animer / surveiller leurs enfants après, avant, entre les ateliers : l'ASCO aujourd'hui n'est pas en mesure de faire dans des conditions satisfaisantes
- v. **Financement CAF** : ne finance pas les activités culturelles mais de l'accueil et des loisirs

#### b. Problèmes :

- i. Pas d'accueil de loisirs
- ii. Convention signée => une convention extrascolaire le mercredi alors que ça devrait être une convention périscolaire ou un accueil jeunes
- iii. Nous recevons une subvention (0.50 ct / jeune / 4h de présence potentielle) pour tous les mineurs qui transitent par les ateliers du mercredi soit environ 4000€ / an
- iv. Nous ne communiquons pas sur le fait que les mineurs peuvent rester et faire des activités avant et après l'atelier du mercredi entre 14h et 18h
- v. Si demande ou contrôle CAF, impossible de justifier PSO lors des accueils du mercredi

c. **Nouveauté** : convention "Accueil Jeune" => prestation de service 0,86€ /h au lieu de 0,54€

#### d. Proposition envisagée ACM du mercredi

- i. [ACM / CLAS 2021-2022](#)
- ii. **Convention** : "accueil jeunes" de 13h30 à 18h pour les 10-17 ans
- iii. **Comptabilisation** : tous les mineurs + de 10 ans qui transitent par nos ateliers 2h + tous les jeunes qui viennent pour les projets
- iv. **Communiquer** auprès de ces parents, sur possibilité des jeunes (10-17 ans) de venir les mercredis après midi

- v. **Embauche:** 1 animateur supplémentaire en CDD 12h / semaine sur 33 semaines dont 6h pour ACM / CLAS du mercredi et 6h CLAS du mardi et jeudi soit environ 4300€
  - vi. **Prise en charge du salaire animateur :** par subvention CLAS (5000) et prestation ACM (3000)
- e. **Conséquences :** perte de 25% de prestation mais remise en ordre vis à vis de la CAF

*=> Le CA valide l'embauche d'un aide animateur 12h / semaine en CDD (jusqu'à juin) pour l'ACM et le CLAS à partir de fin septembre et attend décision de Quentin et confirmation données financières par Régine.*

*=> Le CA valide 2€ de cotisation pour l'accueil libre*

## **7. NOE / NOETHYS / logiciel gestion des adhérents**

### **Interface plus légère**

- => Aller voir d'autres utilisateurs de Noé avant d'envisager un changement de progiciel
- => Formation Noé
- => Créer un Groupe de Travail : Marc + Roger + Régine + équipe + membre
- => Poursuite de l'utilisation de Noé en septembre et réflexion sur d'autres progiciels de gestion des adhérents

**8. Séminaire équipe à Bombannes 8/9 septembre :** 1 journée plutôt le jeudi 9 (à confirmer)

**9. Planification du prochain CA : 2 septembre à 14h ou 18h (à confirmer)**

**Fin CA 19h25 :** CA est approuvé à l'unanimité des membres présents ce jour

## Conseil d'Administration du 25.06.2021

**Présents** : Marc, Maithé, Amina, Michelle, Jean, Roger, Gila

**Procurations** : Xavier à Gila, Joëlle à Marc

**Excusés** : Karine, Xavier, Joëlle, Chantal

### Début CA 17h

#### **1. Rappel des pôles de responsabilité et positionnement de chacun**

Possibilité de se positionner sur plusieurs pôles et de partager les responsabilités

- a. **Assurer la fonction employeur en lien avec le directeur** => Roger
- b. **Représentation du CS à l'extérieur / assurer le lien avec les partenaires** => Roger / Joëlle
- c. **Animation de groupe / instances / porter le collectif / à l'aise à l'oral, en lien avec directeur** => Roger / Joëlle
- d. **Ressources / gestion financière / garant du cadre budgétaire / élaboration d'un budget / négociation avec les partenaires financiers** => Maithé / Amina
- e. **Assurer des comptes rendus** : garder des traces des réunions / faire circuler l'information / communication extérieure => Marc / Gila
- f. **Garant du projet social** et des missions de l'ASCO / suivi des projets  
=> Tous
- g. **Assurer le liens habitants /adhérents**  
=> Tous

#### **2. Compétences requises pour les différentes fonctions du bureau**

- a. **Président (multifonctions):**
  - i. être à l'aise à l'oral,
  - ii. représenter l'association à l'extérieur,
  - iii. défendre le projet social auprès des partenaires
  - iv. trouver ou assurer la pérennité des financements
  - v. connaître le fonctionnement, les valeurs et les missions des Centres Sociaux,
  - vi. connaître les statuts et le fonctionnement de l'association
  - vii. animer des réunions,
  - viii. faire prendre des décisions
  - ix. trancher
  - x. communiquer auprès des adhérents et bénévoles,
  - xi. être à l'écoute de l'équipe, des bénévoles et des adhérents
  - xii. faire respecter le droit à la parole de chacun,
  - xiii. médiateur, modérateur

**b. Trésorier :**

- i. rigoureux
- ii. connaissances en comptabilité
- iii. assure le suivi et le contrôle des comptes (avec le directeur)
- iv. définit les objectifs de dépenses
- v. garant de la bonne gestion
- vi. prépare les budgets en lien avec l'équipe

**c. Secrétaire**

- i. capacités rédactionnelles
- ii. être synthétique
- iii. faire circuler l'information
- iv. garant de la communication

=> Proposition de faire valider les comptes rendus à la fin de chaque réunion

**3. Election du bureau**

- a. **Choix du mode d'élection** : bulletin secret ? main levée ? Par consentement ? sans candidat  
[Election sans candidat](#)

**b. Candidats**

- i. **Secrétariat** : Marc + tous
- ii. **Trésorerie** : Maithé + Amina (pour venir ponctuellement)
- iii. **Présidence** : Roger à condition que décisions collégiales et 1 an + Joëlle (représentation ASCO)

=> profiter des compétences de chacun en fonction des projets et des sujets (COM, idées nouvelles, expérimentation)

**c. Election du bureau par consentement mutuel**

- i. **Président** : Roger
- ii. **Vice présidente** : Joëlle
- iii. **Trésorerie** : Maithé
- iv. **Secrétaire** : Gila
- v. **Vice secrétaire** : Marc

**4. Planification des prochains CA**

- a. **Prochain CA mercredi 7 juillet à 18h** : Recrutement chargé d'accueil + Quel choix pour remboursement des adhérents dont les ateliers n'ont pas eu lieu + Ordre du jour collaboratif à venir
- b. **Sondage à venir pour planification CA** : Pierre envoie un sondage dans les prochains jours pour planifier les prochains CA.

**5. Renouvellement des tiers** => à voir lors du prochain CA

**Fin du CA 18h30 : Compte-rendu approuvé en séance par les membres présents**